

# Les femmes mariées et l'administration française

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 661

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265164>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943</p>		<p><b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois 3.50 ETRANGER 8.— Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>	<p><b>ANNONCES</b> 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
---	---	--	--	---

...Pour obtenir le progrès auquel on aspire, ce sont peut-être les femmes avant tout qu'il importe de perfectionner. Formez-les, vous trouverez en elles les auxiliaires les plus précieux ; négligez-les, vous aurez à surmonter des obstacles presque incalculables.

M<sup>me</sup> NECKER-DE SAUSSURE.

**Elections du Consistoire de l'Eglise Nationale protestante de Genève**  
29 et 30 avril 1944

**Femmes candidates (éligibles pour la première fois) :**

M<sup>lle</sup> Emma BURKHARDT, conseillère de paroisse.  
M<sup>me</sup> Alec CRAMER, conseillère de paroisse.  
M<sup>lle</sup> Marguerite PERRENOD, conseillère de paroisse, institutrice.  
M<sup>lle</sup> Catherine PICOT, trésorière de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

**Suppléantes :**

M<sup>lle</sup> Louise GOLAY, institutrice, conseillère de paroisse.  
M<sup>lle</sup> Yvonne LUCHÉ, institutrice, conseillère de paroisse.

## La femme dans l'Eglise anglicane

Il est intéressant, au moment où les femmes accèdent pour la première fois au corps directeur de l'Eglise nationale protestante de Genève, de regarder ce qui se passe dans d'autres pays en matière de collaboration des femmes avec l'Eglise. L'Eglise anglicane, en particulier, semble avoir considéré en ce domaine des mesures très neuves: on lira avec intérêt les renseignements que nous communiquons à ce sujet une amie anglaise habitant la Suisse :

Ainsi que le démontrent maintes déclarations, l'Eglise anglicane cherche à jouer un rôle plus actif dans la vie sociale et économique, et à participer à l'effort de reconstruction d'après-guerre. C'est sous cet angle qu'il est intéressant d'examiner le récent rapport du Comité, chargé il y a un an par les deux archevêques d'York et de Cantorbéry, d'étudier la question du travail des femmes dans l'Eglise.

Ce Comité n'a pas hésité à faire des recommandations d'une grande portée. Partant du point de vue que les efforts et le dévouement d'un sexe seulement ne peuvent suffire aujourd'hui, et que la pleine participation des femmes au travail de l'Eglise est devenue nécessaire, ce rapport considère « que l'on devrait avoir recours, dans une plus large mesure, aux diaconesses<sup>1</sup> pour la lecture des prières aux offices du matin et du soir, et les autoriser, dans les cas d'urgence, à administrer la communion ». Cette suggestion semblerait des plus révolutionnaire si nous ne savions pas que les prédicatrices féminines sont maintenant si appréciées qu'on n'arrive pas à satisfaire toutes les demandes. Le vieux parti pris contre la nomination des femmes a vécu. Pour ne citer qu'un exemple, déjà bien avant la publication de ce rapport, l'évêque de

Southwark à Londres avait autorisé ces diaconesses à diriger les offices et à prêcher.

En ce qui concerne l'ordre des diaconesses, le Comité estime que l'âge minimum devrait être ramené de trente à vingt-quatre ans et que « l'opinion selon laquelle, en se mariant, elles doivent renoncer à leur vocation, devrait être combattue avec énergie ». L'Eglise, déclare le rapport, ne ferait qu'y gagner si certaines d'entre elles étaient mariées.

Des suggestions importantes sont faites en vue d'une meilleure formation des diaconesses, de l'amélioration de leur statut et de possibilités croissantes de travail impliquant des responsabilités. Les conditions devraient être équivalentes à celles du service social laïque. (Notons que les traitements des diaconesses anglaises sont payés par les paroisses, et qu'ils sont en moyenne de £ 200 par an (4.000 fr. suisses).

Les conclusions du Comité sont les suivantes :

« Ce rapport fait ressortir essentiellement que l'Eglise d'Angleterre, dans la métropole comme outre-mer, devrait prendre des dispositions en vue d'utiliser, dans une plus grande mesure, les services des femmes, soit comme assistantes bénévoles, soit comme auxiliaires rétribués, et fournir à toutes les femmes qualifiées des situations comportant des responsabilités et nécessitant des qualités de chef, comparables aux positions qui leur seront offertes dans les services sociaux, professionnels et civils. Aussi longtemps que tel ne sera pas le cas, les perspectives demeureront sombres. Ce n'est pas grâce aux activités, quelque héroïques et dévouées qu'elles soient, d'un sexe seulement, que la société moderne sera gagnée au christianisme ni attirée dans la communauté de l'Eglise ».

La portée de cette déclaration est trop évidente pour exiger des commentaires.

L'Assemblée de l'Eglise a discuté ce rapport lors d'une récente séance, et l'évêque de Sheffield a présenté une motion exprimant le prix qu'il attache à la coopération des hommes et des femmes dans l'œuvre de l'Eglise, et invitait « les femmes qui entrent à l'université et celles qui occupent des positions importantes dans les services nationaux au temps de guerre, à considérer le travail sous les auspices de l'Eglise comme une des activités les

plus utiles et les plus enrichissantes pour l'après-guerre ». Au cours de la discussion les évêques de Sheffield et de Chichester soulignèrent que la question la plus importante à résoudre était de savoir si l'Eglise était prête à donner aux femmes possédant de hautes qualités morales et spirituelles la possibilité d'exercer une activité aussi importante dans d'autres domaines? Il ne serait guère équitable d'essayer de persuader les femmes de s'intéresser à un travail au sein de l'Eglise, tant qu'il ne leur est pas permis de remplir des fonctions et d'accomplir des services au même titre que les hommes.

Miss J. E. Higson (Guildford) ayant critiqué cette résolution comme « un lieu commun pieux » qui ne demandait aucune action directe de la part de l'Assemblée, la réponse lui fut donnée dans le discours de clôture de l'archevêque de Cantorbéry, qui fit ressortir que certains aspects de la question de la participation des femmes au travail de l'Eglise devaient être tranchés par le Synode, tandis que d'autres étaient de la compétence des diocèses. Il exprima la conviction que, entre temps, le débat servirait d'encouragement au clergé paroissial et l'inciterait à confier des tâches plus importantes aux femmes actives dans les paroisses. Nul doute donc que toute cette question ne soit reprise dans d'autres réunions et assemblées de l'Eglise. Il est encore trop tôt pour dire si cette politique d'encouragement aux femmes sera adoptée par l'Eglise anglicane: celle-ci ne ferait là que suivre l'exemple des Eglises libres et d'organisations telles que la Société des Amis.

H. H.

## Secrétariat féminin Suisse

Nous rappelons à nos lectrices que, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1944, l'Office Suisse pour les Professions féminines, Zollikerstrasse, 9, Zurich, fait partie du Secrétariat Féminin Suisse. Il poursuit son activité au sein du nouvel organisme dont il constitue la section I: Professions féminines.

Le Secrétariat Féminin Suisse a son siège à la Merkurstrasse, 45, Zurich 7 (tél. 2.33.22), où se trouvent les bureaux de ses trois sections (I: Professions féminines; II: Questions générales d'intérêt féminin et III: Collaboration de la femme à la vie publique).

Que l'on veuille bien prendre note de cette nouvelle adresse.

## Promotions civiques à La Tour-de-Peilz

Après Zurich, Berne, St-Gall, Neuchâtel et d'autres villes encore à travers la Suisse, voici que la petite cité de la Tour a célébré, elle aussi, l'arrivée à l'âge de majorité des jeunes gens et des jeunes filles, en une cérémonie officiellement organisée par la Municipalité. Et dans aucun des trois discours prononcés à cette occasion, nous n'avons relevé quoi que ce soit touchant à l'incapacité féminine à s'occuper de la chose publique; et les trois orateurs ont insisté sans distinction sur les devoirs incombant à tous ces futurs citoyens et citoyennes.

La cérémonie, agrémentée par des chœurs et des productions de jeunes gymnastes des deux sexes, a été terminée par la prestation de serment devant le syndic, M. Henry.

## Les femmes mariées et l'administration française

Nos lecteurs se souviennent-ils qu'une loi promulguée le 11 octobre 1940 par le gouvernement de Vichy avait pour but d'exclure

Notre „zoologue“



Cliché du „Bund“

Toute la presse suisse a relevé la nomination d'une femme à la direction du jardin zoologique de Berne, le fait étant exceptionnel chez nous! mais sans doute pas en d'autres pays plus avancés, comme l'Angleterre ou les Etats-Unis. Mme Meyer-Hostzapfel a, en effet, derrière elle de fortes études scientifiques, alliées à des stages dans les grands établissements zoologiques d'Europe, qui la qualifient admirablement pour ce poste: l'hiver dernier, par exemple, nous écrit une de nos collaboratrices, elle a donné un cours fort intéressant sur la psychologie des animaux domestiques.

Carrière nouvelle, dans laquelle nous lui souhaitons plein succès.

les femmes mariées de l'Administration? Mais cette disposition n'a pas eu longue durée, car dès septembre 1942, son application en était suspendue par Vichy, alors que, de son côté, le Comité français de Libération nationale la déclarait nulle et non avenue. On veut bien nous communiquer le texte de cette nouvelle déclaration, parue au Journal Officiel et qui, se préoccupant de réintégrer les femmes dans l'Administration, s'applique à l'ensemble du territoire, exception faite forcément de la France européenne, mais en tenant compte de la Corse. En voici le premier article :

Sont considérés comme nuls l'acte dit loi du 11 octobre 1940 relatif au travail féminin, ainsi que les textes complémentaires et d'application. Toutes les interdictions d'embauchage et de recrutement prononcées par les textes susvisés sont levées dès la promulgation de la présente ordonnance.







Suivent des dispositions touchant le mode de réintégration et de réembauchage pour les fonctionnaires féminins qui, en vertu de la loi de 1940, avaient dû se démettre de leurs fonctions pour se marier; puis d'autres dispositions réglant la question très importante du décompte du traitement durant la période où ces femmes ont dû quitter leurs fonctions; et enfin une disposition très large réintégrant spécialement à leurs postes les femmes qui en avaient été exclues du fait « de leur appartenance à des sociétés secrètes, ou de leur qualité de juives ».

Tout ceci est extrêmement intéressant, au

## Approprions les chiffres

Quelques renseignements avant la vente d'insignes du Fonds pour l'extension des cultures

Etendues cultivées : en 1934 en 1943

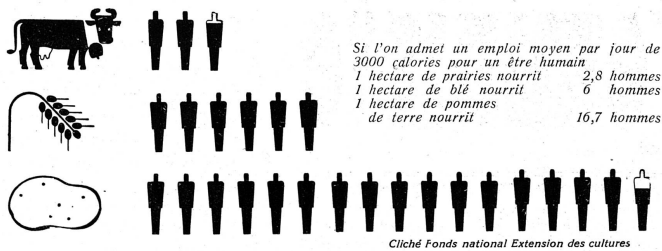
Céréales	116,606 ha		216,489 ha
Pommes de terre	45,619 »		88,052 »
Betteraves	12,139 »		19,348 »
Plantes oléagineuses	8 »		2,545 »
Plantes textiles et industrielles	736 »		3,231 »
Légumes	8,171 »		22,561 »
Soit au total	183,279 ha		352,226 ha

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

**RENTES VIAGERES**  
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS  
MOLARD, 11  
**GENÈVE**

**Approvoisons les chiffres**



point de vue humain d'abord, au point de vue féministe pur ensuite. Et nous ne pouvons nous empêcher de considérer avec mélancolie en comparaison les dispositions qui, chez nous, restreignent les possibilités de travail des femmes mariées, restrictions que nombre d'entre elles acceptent trop facilement comme chose toute naturelle...

**A la Foire suisse de Bâle**

Avec le retour de la saison printanière, Bâle devient, pour dix jours, le centre d'attraction vers lequel convergent les forces vives de l'économie du pays. Il est de bonne tradition que l'inauguration coïncide avec la Journée de la presse et elle n'y a pas failli cette année. Plus de 550 invités et gens de plume avaient répondu à cet appel et purent constater que cette manifestation nationale démontre, avec une puissance d'éloquence persuasive, la ferme volonté des entreprises de la production industrielle, artisanale et commerciale de tendre à la perfection, pour ne livrer que des produits de qualité impeccable, condition essentielle de réussite.

Sous le signe du « Fil à plomb », la 28<sup>me</sup> Foire suisse est le témoignage tangible de l'initiative et de la volonté productrice de toute une population laborieuse; elle est, ainsi que le fit remarquer le directeur, M. le prof. Brogle, dans son discours inaugural, la plus vaste, la plus riche de toutes celles qui l'ont précédée. En effet, sur une surface de 50.000 m<sup>2</sup>, 1540 entreprises exposent des produits de choix, tandis que 500 demandés ont dû être écartés, faute de place. L'idée dominante de la Foire de 1944 est la lutte contre le chômage, réalisable grâce à l'heureuse collaboration des exposants, des autorités fédérales et de la direction, afin de prévenir tout retour de crise avec son inévitable cortège de misères. La Confédération a tenu, elle aussi, à la présentation du même sujet: dans son imposant

pavillon, les services publics montrent les mesures prises par les autorités fédérales et cantonales pour prévenir, dans l'après-guerre, le retour possible du chômage.

Comme d'habitude, la Halle I abrite les travaux d'arts appliqués et la céramique, ainsi que les articles de bureau, alors que la Halle II est exclusivement réservée aux industries textiles et à la chaussure, si importantes qu'elles ont dû emprunter l'un des côtés de la galerie, tandis que l'autre est réservée aux sports, beaucoup mieux présentés que précédemment. Les visiteurs, surtout, s'arrêtent volontiers devant la belle exposition des broderies de St-Gall, devant des tissus souples et chatoyants, des laines tissées et à tricoter, de belles toiles et de multiples modèles de chaussure, et restent confondus devant l'habileté de nos industriels, arrivant à fabriquer, avec des produits de remplacement, de simples merveilles dont la qualité ne laisse rien à désirer. Le jouet suisse qui s'étale au premier étage a atteint un degré de perfection qui ne craint plus la concurrence étrangère. Est-il besoin de relever que l'exposition du livre suisse, reflet de la vie intellectuelle du pays, avec sa section spéciale consacrée aux recherches scientifiques de nos hautes écoles et laboratoires,

Notre collaboratrice ne nous dit pas s'il est exposé là ce qui devrait se faire pour prévenir le chômage féminin? (Réd.).



**Une femme universitaire à l'honneur.**

M<sup>lle</sup> le Dr. Lina Stern, professeur de physiologie à l'Université de Moscou, vient de recevoir l'Ordre du Drapeau rouge du Travail pour ses grands mérites acquis dans le domaine de la physiologie et de la biochimie. Elève de l'Université de Genève, où elle obtint en 1903 son doctorat en médecine, Lina Stern y fut privat-docent pendant plusieurs années, avant d'être nommée professeur extraordinaire de chimie-physiologique dans cette même Université. En 1925, elle fut appelée par l'Université de Moscou comme professeur de physiologie.

donne une excellente opinion de la perfection à laquelle a atteint la production suisse? Le pavillon de l'horlogerie donne, malgré les difficultés croissantes dont elle souffre, une nouvelle preuve de l'admirable énergie et de la persévérance dans un travail toujours perfectionné; parmi les expositions, une mention spéciale doit être réservée aux merveilles présentées par les maisons genevoises.

Ce que l'on nomme les « besoins ménagers » est exposé très en détail dans la Halle III: produits chimiques et pharmaceutiques, produits de beauté et cosmétiques, produits d'entretien, appareils facilitant le travail de la ménagère, etc. L'usine à gaz de Bâle a organisé des démonstrations instructives très suivies. Réservées au domaine du chauffage et de l'électricité, les Halles IV et V présentent toutes sortes d'appareils, foyers et nouveautés techniques et pratiques, et les belles machines groupées dans la Halle VI et son annexe sont, pour tous les visiteurs, des objets d'admiration et d'émerveillement.

La joie des yeux attend le visiteur dans la Halle VIII avec sa belle et importante présentation des fabricants de meubles et d'articles d'éclairage et des facteurs de piano. De nombreuses chambres, plus jolies les unes que les autres, la modernisation et la rationalisation de la chambre d'hôtel, remportent tous les suffrages. Cette exposition est prolongée par des jardins et la présentation thématique de la cité-jardin et de l'urbanisme. L'Office du tourisme fait une bonne propagande en vue des vacances et, en étroite corrélation avec lui, les autorités ne manquent pas de signaler les nombreuses ressources qu'offrent, pour le marché du travail, la construction des routes, l'extension du réseau ferroviaire, des voies de navigation fluviales et aériennes. Le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge Suisse s'abritant dans un complexe de cinq constructions démontables, démontrant au moyen de grandes photographies, de tableaux explicatifs et de littérature, les nombreux services de ces institutions; et dans les deux grandes vasques dressées à l'entrée du Palais de la Foire, les visiteurs ont l'occasion de témoigner leur intérêt et leur sympathie aux nombreuses victimes de la plus grande

catastrophe qui ait jamais atteint le monde, et ils n'y manquent pas, je vous assure.

Les enfants n'ont pas été oubliés, grâce au ravissant « Jardin d'enfants Nestlé », où de nombreux jouets et jeux attendent, sous la surveillance de gardes diplômées, les petits dont les parents visitent la Foire, et cela à titre absolument gratuit. N'oublions pas de signaler encore les nombreux stands de dégustation et de démonstrations alimentaires, toujours assésés par des visiteurs fatigués ou affamés; en bref il n'est pas superflu de dire que la visite de la Foire s'impose et que chacun en reviendra convaincu que cette belle institution nationale doit servir d'agent de liaison entre les peuples.

M. S.

**A méditer...**

...Car les statistiques contenues dans le rapport du Conseil d'Etat du canton de Genève pour l'année 1943, apportent une confirmation élatante à ce que nous avons toujours affirmé, et que persister à ignorer avec la plus souriante candeur tous ceux qui déclarent qu'au lieu de prendre la place des hommes, les femmes devraient rester dans leur foyer! Voici trois chiffres tout simples, mais qui en disent long:

Population du canton :

Femmes	100.393
Hommes	83.226
Surplus de femmes	17.167

Point n'est besoin après cela de longs commentaires sur les possibilités d'existence de ces femmes, la façon dont elles gagneront leur pain, les métiers et les postes auxquels elles auront accès, etc. etc. ceci indépendamment du problème moral et affectif déjà posé par M<sup>lle</sup> Elisabeth Huguenin dans son dernier ouvrage, dont le *Mouvement* avait détaché en le commentant le chapitre sur *La femme seule*... Car il suffit d'ouvrir les yeux devant ces chiffres officiels et de réfléchir trois secondes pour éviter de lancer devant l'opinion publique des assertions aussi inexactes que cruelles. Attendez de leurs auteurs la loyauté de cette méditation...

E. Gd.

**Les jeunesses radicales-démocratiques vaudoises et le suffrage féminin**

«...Un jour ou l'autre, quand la bourrasque sera passée, la question du suffrage féminin ne manquera pas de se poser à nouveau... » ont déclaré récemment de jeunes radicaux vaudois. Et le seul fait qu'ils étu-

**MATURITÉS BACC POLY LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION**

**École LEMANIA LAUSANNE**

33 professeurs multilingues programmes individuels gain de temps

**HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR**

Confort - Belle situation - Jardin



**Glané dans la presse...**

**Les aides-mobiles**

Les tragiques événements de Schaffhouse ont mis en lumière l'utilité des secours féminins organisés en cas de catastrophes de cet ordre. On lira donc avec intérêt des détails sur le programme d'activité des « aides mobiles », tel que l'expose dans le journal des S. C. F. Mme Haemmerli-Schindler, présidente du Service civil féminin suisse:

...Il faut que des femmes qui veulent aider deviennent des femmes qui peuvent aider; qu'une réunion hétéroclite devienne un groupe de femmes qui sachent travailler ensemble en vraies camarades et dans un même esprit. Le travail que font maintenant les aides mobiles doit surtout leur apprendre à réfléchir, à être à la hauteur des situations inattendues. Cela exige certaines qualités et certaines capacités.

Les aides mobiles, (AM), seront tout à fait ponctuelles. Elles exécuteront un ordre donné avec une parfaite exactitude et sauront, même au bout d'une heure, répéter textuellement un rapport. Les AM feront des courses à bicyclette

ou à pied, dans tous les genres de terrains, que ce soit de jour ou de nuit, avec ou sans lumière. Elles réparent elle-mêmes leur bicyclette et remettent en état, au moins provisoirement, différentes installations électriques. Elles savent s'orienter au moyen de cartes topographiques. Avant tout, elles doivent pouvoir installer, dans le plus bref délai et avec le matériel le plus primitif, des camps et des foyers-provisoires; elles doivent faire du feu en plein air, même dans l'humidité et préparer ainsi un repas simple, mais nourrissant; elles auront à donner les premiers soins en cas d'accident, et sauront faire le nécessaire auprès d'une femme en couches jusqu'à l'arrivée d'une sage-femme.

Le premier groupe d'aides mobiles s'est formé en 1940 à Zurich. Il a grandi sans bruit et est devenu le point de départ d'une organisation qui a aujourd'hui des groupes d'aides mobiles dans 27 communes et compte en tout 836 membre actifs. Une commune qui possède un groupe d'aides mobiles saura à qui s'adresser lorsqu'il s'agira de loger des sans-abris, d'installer des camps, d'improviser des cuisines. Adjointes à la DAP (actuellement PA) ou aux Samaritains, ou encore travaillant de manière indépendante, les aides mobiles donneront les premiers secours à la population civile.

Dans l'espace de ces trois dernières années, le Service civil féminin a organisé trois cours pour les aides mobiles; 141 femmes de 20 cantons différents y ont participé. La plupart d'entre elles sont en train maintenant de former un groupe d'aides mobiles dans leur commune et il est réjouissant de voir des jeunes filles et des femmes de toutes professions se soumettre avec

enthousiasme à ce nouveau travail. Elles comprennent que ce qu'elles apprennent leur sera utile toute leur vie.

**Femmes en uniformes**

De Mme Vaucher-Zanani, dans le Journal de Genève, ces croquis pittoresques des femmes de différentes armées que l'on rencontre au Caire — ville devenue, comme on le sait, un centre militaire et diplomatique — ainsi que des considérations intéressantes sur l'essor ainsi donné au féminisme.

Beaucoup d'esprits éclairés sont, en Egypte, en faveur de l'émancipation de la femme. Cependant, le respect des traditions, qui enveloppent la femme d'un voile de pudeur et de discrétion, subsiste encore, même chez les gens évolués.

Ainsi, Tewfik-el Hakim, le brillant écrivain d'avant-garde, qui dénonce avec virulence les défauts de ses compatriotes encore arriérés ou les abus de la bureaucratie, commente cependant d'une plume narquoise les progrès du féminisme et conseille aux Egyptiennes de surveiller leurs casseroles et de s'en tenir à leur rôle d'épouses modestes et effacées. Ces articles lui valurent du reste des réponses révoltées et même injurieuses de ses consœurs offensées.

De l'aristocratie à la petite bourgeoisie, les Egyptiennes circulent dans la ville en chapeau ou tout simplement tête nue. S. M. la Reine, en costume d'éclairaure, passe en revue les girls-couts. Mais les femmes du peuple portent la melaça qui voile le visage jusqu'aux yeux, et les dame de la haute société, quand elles se rendent en visite au Palais, sont coiffées de l'élégant « tcharthach » en mousseline blanche qui

laisse à peine découvrir l'ovale gracieux du visage.

L'arrivée au Caire des femmes en uniforme a produit une impression sensationnelle. On connaissait déjà les nurses anglaises dont le modeste costume gris, pélerine à bande rouge, chapeau de feutre qui semble toujours démodé, n'avantage guère le visage sérieux et sans fard. Arrivèrent les bataillons de W. A. S. I. (Women Auxiliary Service). Ces jeunes Sud-Africaines presque toujours grandes, robustes, d'une fraîcheur saine de plantes vivaces, étaient un démenti aux traditions anti-féministes: un physique ingrat, un corps anguleux, n'était donc point l'apanage indispensable des femmes en uniforme? Au contraire, la veste militaire, bien coupée, la jupe toute droite, faisaient valoir la démarche gracieuse et assurée; le bonnet, éminemment posé sur des cheveux ondulés chez le bon coiffeur, ne désavantageait nullement le visage presque toujours agréable et... maillé. Le rouge aux lèvres des premières femmes-soldats débarquées en Egypte fut peut-être ce qui frappa le plus les passants. Les « Wasis » s'occupent des cantines, sont employées dans les bureaux comme secrétaires, remplacent enfin les hommes valides qui peuvent ainsi se joindre aux troupes actives.

Tout de suite après les Sud-Africaines arriva un contingent de soldates britanniques. De type plus fin, de taille plus élancée, elles ont également le souci de l'apparence extérieure, avec, peut-être, plus de sobriété. Un grand nombre de ces jeunes femmes sont destinées à conduire les autos et les camions militaires, et malgré l'énorme encombrement du Caire, elles s'en tirent avec adresse et sûreté. C'est parmi les militaires an-